

KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

20 juin 2017

Restructuration du réseau postal L'Etat du Valais déplore les suppressions d'offices annoncées

(IVS).- Le Gouvernement valaisan déplore les nouvelles suppressions d'offices postaux annoncées dans le canton du Valais, même si leur nombre a pu être limité suite à une rencontre avec les dirigeants de la Poste. Le Conseil d'Etat souhaite que la Poste évite tout licenciement et offre une solution satisfaisante en remplacement de chaque office fermé. Il attend de plus qu'elle prenne en compte les récentes décisions du Parlement fédéral.

Le Conseil d'Etat avait pris connaissance avec inquiétude du projet de la Poste qui envisageait, d'ici à 2020, le maintien de 25 offices uniquement, sur les 75 existants dans le canton du Valais.

Lors d'une récente rencontre, il a été demandé aux représentants de la Poste de revoir leur position qui suscitait une grande incompréhension. Suite à cette séance, le nombre d'offices postaux maintenus a été revu à la hausse. La Poste s'est engagée à conserver 43 filiales traditionnelles au moins jusqu'en 2020. Pour le Conseil d'Etat, le maintien d'un service public de qualité exige une solution de remplacement satisfaisante pour tout office supprimé. Les conditions topographiques valaisannes doivent être prises en compte pour continuer à assurer l'accès de chacun aux services postaux.

Le Conseil d'Etat a également fait part de sa préoccupation en regard des pertes d'emplois occasionnées sur le territoire valaisan. Il a demandé aux dirigeants de la Poste d'éviter tout licenciement.

Par le passé, le Conseil d'Etat valaisan avait déjà rendu à de multiples reprises la direction de la Poste attentive au maintien de la qualité du réseau postal et fait part de son souci face à l'accélération du rythme de transformation des offices de Poste en Valais. Il demande que les intérêts économiques et touristiques en région de montagne soient mieux pris en considération.

Le Gouvernement attend enfin de la Poste qu'elle tienne compte des discussions en cours au Parlement fédéral concernant l'avenir du réseau postal et qu'elle se conforme aux décisions politiques qui seront prises.

Personne de contact

Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation 027 606 40 00

